Plan de relance Maritime

Décryptage et opportunités

Région Pays de la Loire

Jeudi 29 Avril 14h30 - 16h

Madame Claire HUGUES

Vice-présidente du conseil régional des pays de la Loire

PÔLE MER
BRETAGNE ATLANTIQUE

MINISTÈRE
DE LA MER
Liberté
Égalité
Fraternité

Monsieur Yann BECOUARN

Directeur Régional Adjoint DIRM NAMO

Déroulé du webinaire

- Propos introductif
- Décryptage des plans de relance
  - Ecologie
  - Compétitivité
  - « Autres mesures » maritimes
- Appels à projets régionaux et mode d’emploi des appels à projets
- Questions - Réponses
- Conclusion

Consignes

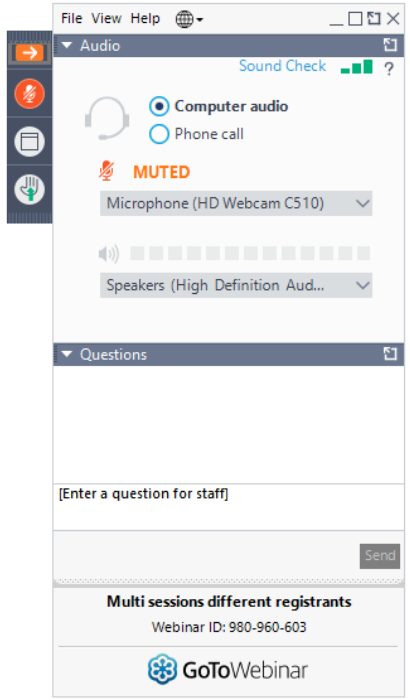

- Merci de laisser vos micros et caméras éteints
- Pour toute question, merci d’utiliser la cartouche « Questions », un modérateur les compilera et nous y répondrons lors de la session Q&R dédiée
- La présentation vous sera envoyée par mail, après validation des intervenants
- Le webinaire est enregistré et sera disponible en replay

Décryptage Maritime des plans de relance

Frédéric RENAUDEAU
Conseiller défense, Plan de relance, Compétences & Formations

Sébastien CANN
Chargé de mission PME – CCIMBO

Animateur de l'innovation maritime

1 pôle jumeau

PÔLE MER MÉDITERRANÉE

380 adhérents

2 régions

Bretagne
Pays de la Loire

PÔLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE

422 projets collaboratifs innovants

1,09 Mds € investissement R&D
320 M € financement public

6 domaines d'actions stratégiques

- Défense, sûreté et sécurité maritime
- Naval et nautisme
- Ressources énergétiques et minières marines
- Ressources biologiques marines
- Environnement et valorisation du littoral
- Ports, logistique et transport maritime

41 formations labellisées

13 projets structurants

Màj : Janvier 2021

Pourquoi faire labelliser un projet?

Accompagnement

- Bénéficier d'un réseau d'experts
- Montage et instruction de projet

Reconnaissance

- Intérêt technologique et innovation
- Faisabilité et finalité economique

Financement

- Recherche et accompagnement vers des guichets adaptés (régionaux, nationaux, européens)

Visibilité

- Communication
- Valorisation

Business

- Commercialisation
- Industrialisation

PLAN DE RELANCE

SYNTHESE DES MESURES ET ACTIONS DU POLE MER

- **40 mesures identifiées autour de 16 thèmes**, généralement transverses et non spécifiques au maritime mais applicables à l'économie bleue,
  - Dispositifs évolutifs, dont certains préexistants, qui ne se limitent pas à l'innovation et la R&D collaborative.
  - Actualisation régulière via acteurs écosytème plan de relance (S/Préfet Relance, DREETS, DDTM, DIRM NAMO….)
  - ***Ecologie*** : H2 décarboné, Matériaux, Economies d'énergie et chaleur bas carbone, Décarbonation de l'industrie, Transport & mobilité durable et digitale, Bio économie et protection de l'environnement, Pêche et Aquaculture
  - ***Compétitivité*** : investissement et à la modernisation de l'industrie, 5G et numérique, Territoires d'industrie, Spatial, Cyber, Innovation et PSPC, Export
  - ***Cohésion*** : Santé, Emploi et R&D
- **Communication ciblée, pédagogie et accompagnement des adhérents** sur ces mesures (page internet dédiée, relais par animateurs thématiques)
- **Analyse des projets labellisés qui n'ont toujours pas trouvé de financement.**

ECOLOGIE
Hydrogène décarboné

Appel à projets Briques technologiques et démonstrateurs – Hydrogène vert

- Vise à développer ou améliorer les composants et les systèmes liés à la production et au transport d'hydrogène, pour des applications de transport et de fourniture d'énergie. Les projets doivent s'inscrire dans l'un des 4 axes suivants
  - Composants et systèmes innovants
  - Pilotes innovants industriels et réseaux, fourniture temporaire ou localisée d'énergie
  - Conceptions et démonstrateurs de véhicules
  - Grands démonstrateurs d'électrolyse
- Subventions et avances remboursables
- Montant minimal de dépenses présentées : 2M€ sauf pour l'axe 4 (5M€).
- AAP ouvert jusqu'au 31 décembre 2022
- **Economie bleue** : activités portuaires, navires (portuaires, passagers, fonction du rendement)

Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME

Appel à projets <u>Ecosystème territoriaux Hydrogène</u>

- Déploiement de solutions de grandes envergure regroupant différents usages, pour favoriser au maximum les économies d'échelle. Concerne des infrastructures de production et de distribution d'H2, des usages industriels, en mobilité, stationnaires
- Consortium réunissant des collectivités et des industriels fournisseurs
- Aides calculées sur une assiette de coûts admissibles. Taux établis en fonction des projets et de la taille de la structure. Budget de 275 M€ dont 125 M€ pour 2021.
- AAP ouvert jusqu'au 14 septembre 2021
- **Economie bleue** : activités portuaires, utilisations énergie EMR

Ecosystèmes territoriaux hydrogène | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME

Appel à manifestation d'intérêt
Applications de l'hydrogène vert

- Dans le cadre d'un Programme Prioritaire de Recherche qui vise à soutenir la recherche en amont et à préparer la future génération des technologies de l'hydrogène
- Peut concerner les piles, réservoirs, matériaux, électrolyseurs
- Sera doté de 65 M€
- AMI 2021 pas encore publié
- **Economie bleue** : utilisations énergie EMR

ECOLOGIE
Transports et mobilités durables

Appel à projets (PIA4) Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants (transport et mobilité durable)

- Vise des projets de R&D permettant d'accélérer la mise sur le marché d'innovations au service d'objectifs industriels prometteurs dans le domaine des transports et de la mobilité et de la logistique durables (dont le maritime). Projets allant des phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration plus aval de l'intérêt d'un système dans son environnement opérationnel
- Toutes tailles d'entreprises, seule ou en consortium.
- Subventions et avances récupérables. Taux maximums : (GE : 40% en RI et 25% en DE) (ME 50% en RI et 35% en DE) (PE 60% en RI et 45% en DE)
- AAP ouvert jusqu'au 28 juin 2021
- **Economie bleue** : transport maritime, activités portuaires

Accélération du développement des écosystèmes d'innovation performants (transport et mobilité durable) | Entreprises | Agir pour la transition écologique | ADEME

Stratégie d'accélération (PIA4) Digitalisation et décarbonation des mobilités

- La stratégie vise à maîtriser les émissions de gaz à effet de serre en accélérant la transition écologique et énergétique du secteur, tout en développant et améliorant l'offre de transports du quotidien dans tous les territoires.
- Consultation (secteurs économiques, instituts de recherches, collectivités locales, associations..) close fin mars 2021
- **Economie bleue** : transport maritime,

Accélération de l'innovation mobilités | Ministère de la Transition écologique (ecologie.gouv.fr)

ECOLOGIE
Ressources biologiques et autres sujets écologie

Stratégie d'accélération (PIA4) Produits biosourcés et biotechnologies industrielles - Carburants durables

- La stratégie vise à favoriser le développement des biotechnologies industrielles en France et la fabrication de produits biosourcés venant notamment se substituer aux produits pétro-sourcés. Elle inclut les carburants issus de ressources durables : biocarburants, carburants produits à partir d'énergie renouvelable et de ressources alternatives aux hydrocarbures (par exemple CO2) et biogaz destiné à un usage de carburant.
- Pourrait déboucher sur un appel à projets au 2ème trimestre 2021.
- Consultation (secteurs économiques, instituts de recherches, collectivités locales, associations..) ouverte jusqu'au 14 mai 2021
- **Economie bleue** : produits bio-sourcés issus de la mer

Stratégie d'accélération produits biosourcés, carburants durables : ouverture de la consultation | Ministère de la Transition écologique (ecologie.gouv.fr)

Guichet d'aides PME <u>Tremplin pour la transition écologique des PME</u>

- Vise tous les domaines de la transition écologique des PME (transport durable, économie circulaire et gestion des déchets, performances énergétiques du bâtiment et qualité de l'air, études gaz à effet de serre et stratégie bas carbone).
- Aides aux études et à l'investissement
- Toutes PME mais une adaptation géographique (PdL et BZH elligibles) et sectorielle (au moment du dépôt du dossier, le bénéficiaire ne voit que les actions auxquelles il est potentiellement éligible).
- Montants entre 5k€ et 200k€
- **Economie bleue** : toute activité de transition écologique d'une entreprise

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme

Appel à projets <u>Entreprises Engagées pour la Transition Ecologique</u>

- Accompagner les entreprises dans **l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits, ou de nouvelles solutions présentant des externalités positives pour l'environnement,** sur la base de travaux d'innovation déjà réalisés permettant de confirmer la pertinence des solutions retenues.
- Soutient des projets couvrant des activités en vue de la mise sur le marché de l'offre innovante : investissements matériels permettant l'industrialisation de l'innovation, conception et mise en place du processus de fabrication, commercialisation de la solution….
- Ouvert aux PME (porteur unique)
- Coût minimal du projet de 250 k€
- Subvention forfaitaire de 100 k€
- AAP ouvert jusqu'au 29 avril 2021
- **Economie bleue** : activités portuaires (industrie écoefficiente, réseaux, stockage de l'énergie), aquaculture écoefficiente, transport et mobilité, économie circulaire, hydrogène

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212

ECOLOGIE
Réduction de l’empreinte environnementale

Appel à projets « Reconversion des friches polluées »

- **Objectifs :** Soutenir la reconversion de friches pour réhabiliter du foncier existant et/ou éviter l'artificialisation des sols
- **Principales modalités :**
  - 1er appel à projets « Travaux de dépollution pour la reconversion de friches » clos. Un second appel à projets sera lancé à l'automne 2021
  - Les projet doivent concerner d'anciennes installations classées pour l'environnement (ICPE) ou sites miniers, pour des travaux de dépollution des sols et/ou des eaux souterraines afin d'assurer la compatibilité avec l'usage futur (ex : habitat, activités économiques, énergies renouvelables, nature en ville) ou permettre un usage sans conséquence en impacts sur les milieux
  - Publics visés : collectivités, bailleurs sociaux, promoteurs, entreprises
  - Subvention : taux variable études ⇔ travaux & taille entreprise (bonifications pour PME & TPE)
- **France relance** : 40 M€ sur 2 ans pour 2021-2022. 191 dossiers déposés pour l'AAP clos en février dont 25 concernent les régions Pays de la Loire et la Bretagne
- **Economie Bleue :** Reconversion de friches portuaires

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/france-relance-travaux-depollution-reconversion-friches

Décarbonation de l'industrie – Soutien à la chaleur bas carbone

- **Objectif :** accompagner les entreprises industrielles dans l'utilisation de sources de chaleur moins émettrices de CO2 comme la biomasse ou les Combustibles Solides de Récupération (CSR).
- **Principales modalités :** Instruction, évaluation => ADEME, versement => ASP
- **France Relance :** En plus de l'aide à l'investissement, aide au fonctionnement pour compenser tout ou partie l'écart de coûts totaux sur une période pluriannuelle (15 ans maximum)
- **Economie Bleue :** Impact indirect, ex. filière co-produits de la mer

BCIAT (Biomasse Chaleur Industrie, Agriculture, Tertiaire)

- Seuil : projets > à 12 000 MWh/an
- Lancement 11 mars 2021
- 1ère relève 17 mai
- 2ème relève 14 octobre

CSR – 5ème édition

- Lancement 20 octobre 2020
- 1ère relève 14 janvier 2021
- 2ème relève 14 octobre

https://www.ademe.fr/decarbonation-lindustrie

AAP Décarb Ind 2021

- **Objectifs :** Soutenir l'investissement pour la décarbonation des procédés et des utilités dans l'industrie sur 3 thématiques : Efficacité énergétique, électrification, intrants matières alternatifs
- **Principales modalités :**
  - Montant d'investissements > 3M€ sur un même site industriel (SIRET)
  - Réduction directe des GES au périmètre de l'entreprise (SIREN)
  - Le projet peut être constitué d'une grappe de plusieurs opérations de réduction des GES
  - Taux de subvention variable selon taille entreprise et thématique : 30-60%
  - Clôture 1 : 17 mai 2021 à 15h, clôture 2 : 14 octobre 2021 à 15h
- **France Relance** : 600 M€ fléchés sur cette mesure
- **Economie Bleue** : AAP multisectoriel

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210311/decarb-ind2021-61

Objectif Recyclage PLASTiques à l'incorporation de matières premières de recyclage plastiques

- **Objectif :** Aides aux études et à l'investissement pour adapter les processus de fabrication à l'utilisation de matières plastiques issues du recyclage.
- **Principales modalités :**
  - Axe 1 : aide aux diagnostics & études de faisabilité – Subvention 50-70% selon taille entreprise
  - Axe 2 : aide à l'investissement – subvention 34-55% selon taille de l'entreprise
  - Attention : tous les emballages ne permettent pas l'accès au dispositif
- **Plan de relance** : 16 M€ supplémentaires alloués
- **Economie bleue :** Au-delà des plasturgistes et transformateurs, les donneurs d'ordre et utilisateurs finaux peuvent déposer un dossier sur l'axe 1 uniquement

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168

Prêt économies d'énergie

- **Objectifs :** Financer des équipements permettant d'améliorer l'efficacité énergétique (éclairage, froid, chauffage, climatisation, motorisation électrique)
- **Principales modalités :**
  - PME, au moins 3 ans d'existence
  - de 10 K€ à 500 K€ - Durée 3 à 7 ans avec jusqu'à 2 ans de différé
  - Prêt plafonné aux fonds propres ou quasi fonds propres
  - Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant.

- **France Relance :** taux fixe bonifié grâce aux ressources des obligés du Programme CEE PRO-INNO-50 peut financer le matériel, et les travaux indissociablement liés
- **Economie bleue :** Branchement électrique des navires et bateaux à quai

https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Economies-d-Energie-PEE

Catalogue des fiches d'opérations standardisées CEE

Prêt vert ADEME-BPIFrance

- **Objectif :** Financer des investissements pour la transition énergétique et écologique de l'entreprise
- **Principales modalités :**
  - de 50 K€ à 5M€ - 2 à 10 ans avec jusqu'à 2 ans de différé
  - ⇔ Fonds propres + quasi fonds propres
  - obligatoirement associé à un concours bancaire du même montant
  - Aucune garantie sur les actifs de l'entreprise, ni sur le patrimoine du dirigeant. Seule une retenue de garantie de 5 % du montant du prêt est prélevée lors du décaissement
- **France Relance :** Taux préférentiel
- **Economie bleue** : Multithématique

https://www.bpifrance.fr/Toutes-nos-solutions/Prets/Prets-thematiques/Pret-Vert

COMPETITIVITE
Investissement & modernisation de l’industrie

Soutien a l'investissement et la modernisation dans des secteurs stratégiques pour l'industrie

- **Objectifs :** Volet national => Soutenir la modernisation de l'industrie dans 6 domaines : aéronautique, automobile, nucléaire, agro-alimentaire, santé, électronique, intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, métaux), télécommunications 5G (cdc spécifique). Volet territorial => investissements industriels tous secteurs susceptibles de démarrer rapidement avec des retombées fortes pour le territoire.
- **Principales modalités :**
  - Seuil d'investissement volet national : 200 K€ pour l'automobile et l'aéronautique, sinon 1 M€. 200 K€ pour le volet territorial (tous secteurs)
  - Clôture : 1er juin 2021, 12h (volet national), au fil de l'eau pour volet territorial
- **France Relance :** Régime cadre temporaire covid-19 mobilisé prioritairement, subvention 50%, plafonnée à 800 K€ par entreprise. Sinon, intensité subvention variable selon type d'entreprise et nature des travaux.
- **Economie bleue :**
  - Volet « industries de santé » => Ex. biotechnologies
  - Volet « industrie agroalimentaire » => Ex. Algues => nouvelles sources de protéines végétales

https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

Aide à l'investissement Industrie du Futur

- **Objectifs** : Accélérer l'adoption des technologies relevant de l'industrie du futur dans les entreprises industrielles (robots, cobots, fabrication additive, réalité virtuelle ou augmentée, réseaux de capteurs, logiciels de conception, etc.)
- **Principales modalités :**
  - Subvention 20% - Dossier simple / ASP
  - Reouverture : 1er mai 2021 à 0h01 - Principe du 1er arrivé, 1er servi
- **France Relance** :
  - Fort succès de la mesure : en 2 mois, 7800 demandes / 700 M€
  - Enveloppe rechargée à hauteur de 175 M€
  - hub des solutions industries du futur : www.solutionsindustriedufutur.org
- **Economie bleue :** La plupart des secteurs

https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur

AAP « Territoires d'industrie »

- **Objectifs** : Accélérer des projets structurants locaux, prêts à être engagés rapidement, pour favoriser la relance de l'industrie et la compétitivité
- **Principales modalités :**
  - Priorité aux 148 TI
  - Assiette minimale de dépenses éligibles de 200 K€ investis sur 2 ans
  - Les décisions sont prises lors des revues d'accélération régionales co-pilotées par la préfecture de région et le conseil régional
  - Régime cadre temporaire covid-19 mobilisé prioritairement
  - L'enveloppe est consommée au fil de l'eau jusqu'à épuisement des fonds
- **France Relance** : 270 M€ de subventions allouées depuis le lancement en septembre, enveloppe rechargée en mars de près de 300 M€ supplémentaires
- **Economie bleue :** la plupart des secteurs
- Statistiques des projets lauréats: https://www.conseil-national-industrie.gouv.fr/files_cni/files/cni/comext/dossier-de-presse-comite-executif-cni-avril-2021.pdf

http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/

Préservation de l’emploi de R&D

MINISTÈRE
DE L’ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L’INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

- **Objectifs** : Renforcer les liens entre la recherche publique et les entreprises tout en préservant les compétences en R&D. Ainsi, 1 400 salariés du privé pourront être mis à disposition d'un laboratoire public, sans rupture de leur contrat de travail, ou effectuer une thèse pour renforcer leurs compétences. Leur salaire sera pris en charge par l'Etat à hauteur de 80% dans le cadre d'un contrat de recherche entre leur entreprise employeuse et le laboratoire public.
- Pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de jeunes docteurs, 600 jeunes bac + 5 seront embauchés dans des laboratoires publics pour être mis à disposition des entreprises et 500 post-doc seront financés par l'Etat dans le cadre d'une collaboration entre un laboratoire public et une entreprise.
- **Principales modalités :**
  - Recensement # de projets & définition d’un enveloppe budgétaire / établissement
  - Gestion ANR – convention à signer entre ANR et chaque établissement
  - Clôture
- **France Relance** : Enveloppe => 300 M€
- **Economie bleue :** Potentiellement tous les secteurs de l’économie bleue

Voir https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/preservation-emploi-recherche-developpement

COMPETITIVITE
Numérique et Cyber

Appel à projets (PIA4) Plan de relance pour l'industrie » – Secteurs stratégiques 5G

- Vise la souveraineté dans les réseaux de télécommunications et à ccélérer les applications de la 5G aux marchés verticaux. Soutien des meilleurs projets de R&D, d'investissements et de mise en œuvre de plateformes d'expérimentation basées sur la technologie 5G en vue d'accélérer les applications industrielles aux marchés verticaux.
- Concerne des projets d'expérimentation de cas d'usage ainsi que des programmes de R&D nécessaires au développement d'usages innovants.
- Les porteurs de projets devront s'engager à développer des applications en priorité pour l'industrie française et européenne, ainsi qu'à permettre à d'autres acteurs, notamment PME et start-ups, un accès raisonnable au projet d'expérimentation.

Toutes tailles d'entreprises, seules ou en consortium

- Subventions pour des projets dont le montant est supérieur à 1 M€ (applications industrielles) 500k€ (applications non industrielles). Taux maximums : (GE : 50% en RI et 25% en DE) (ME 60% en RI et 35% en DE).
- AAP ouvert jusqu'au 1er juin 2021
- **Economie bleue** : Communications en mer ou dans les ports

Appel à projets « Plan de relance pour l'industrie » – Secteurs stratégiques (volet national) | Bpifrance servir l'avenir

Appel à manifestation d'intérêt (PIA4) Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunications

- Vise à recueillir les propositions de projets pouvant être menés dans le cadre de la stratégie d'accélération sur la 5G et les futures technologies de réseaux de télécommunications par les acteurs concernés sur le territoire français. Les projets pourront notamment porter sur le développement de cas d'usages de la 5G (dans l'industrie ou hors industrie), le développement de briques technologiques souveraines pour les réseaux télécoms, des travaux de R&D sur la 5G/6G, l'ingénierie de formation en lien avec les enjeux de transformation ou d'accompagnement des emplois.
- Ouverts aux entreprises FR (seule ou en consortium), collectivités locales ou territoriales, laboratoire de recherche, structure publique (ie port), organisme de formation.
- Budget du projet > 1 M€
- AMI ouvert jusqu'au 30 juin 2021
- **Economie bleue** : Communications en mer ou dans les ports

Appel à manifestation d'intérêt : « Solutions souveraines pour les réseaux de télécommunication » | Bpifrance servir l'avenir

Appel à manifestation d’intérêt « Sécuriser les territoires » Lancement de démonstrateurs territoriaux de cybersécurité

- Vise à expérimenter, à travers des démonstrateurs, des "solutions innovantes et inédites, tant sur un plan technologique qu’organisationnel », afin de répondre aux problématiques de sécurité informatique rencontrées par trois catégories d’acteurs : les collectivités territoriales, établissements de santé et **infrastructures portuaires.**
- Budget de 20 M€
- AMI ouvert jusqu’au 16 juin 2021
- **Economie bleue** : Cybersécurité maritime

Fiche de la consultation (achatpublic.com)

Autres mesures “maritimes”

Etablissements Publics, Associations…bénéficiaires du Plan de Relance

- **Conservatoire du littoral (délégations régionales)**
  - Projets divers (restauration de milieu, d'économie circulaire….) ouverts à l'innovation
  - MOA (conservatoire du littoral ou collectivités) puis marchés publics,
- **Parc Naturel Marin d'Iroise, financement OFB**
  - Projets divers d'écoute de mammifères marins, de prévention de captures accidentelles, de restauration…
  - Appels d'offres à venir
- **Opération « France vue sur Mer » (CEREMA)**
  - Cible des MOA publics pour des travaux destiné au sentier littoral
  - Appels d'offres vers le tissu économique local

PMBA devrait être tenu informé des AO et les relaiera

Simplification des démarches administratives des entreprises

- **France Expérimentation-Administrations**
  - Expérimenter, par les acteurs économiques, des dérogations réglementaires ou législatives temporaires pour faciliter leurs projets
  - Guichet « France Expérimentations-Administrations »
- **Site unique de référence** pour une information et un accompagnement de l'environnement administratif numérique des entreprises (création fin 2021)

Prêts participatifs Relance

- **Objectifs** : Renforcer le haut de bilan des entreprises, financer l'investissement
- **Principales modalités :**
  - PME dont le CA est > à 2 M€, ETI
  - Présenter un plan d'affaires ou d'investissement permettant de justifier que les fonds prêtés serviront à relancer les investissements et non à couvrir des besoins de liquidités pour payer des factures courantes
  - Disposer au moment de l'octroi du prêt participatif d'une cotation appréciée par la banque au moins égale à BB- (ou équivalent)
  - Prêt entre 200 K€ et 100 M€ - différé de remboursement de 4 ans
  - Démarrage en mai => 30/6/2022
- **France Relance** : Déjà 11 Mds € mobilisés auprès d'investisseurs institutionnels / Garantie de l'Etat
- **Economie bleue :** Potentiellement tous les secteurs de l'économie bleue

Voir http://www.fbf.fr/fr/espace-presse/communiques/lancement-des-prets-participatifs-relance---un-instrument-au-service-de-la-relance-par-l%E2%80%99investissement-dans-des-pme-et-eti

Appels à projets régionaux et mode d'emploi des appels à projets

Frédéric RAVILLY

Relai territorial Pays de la Loire – Chargé de missions ATLANPOLE

Appels régionaux - Région Pays de la Loire - R&D Collaborative

Appel à Projet non thématisé

- 3 partenaires Minimum et porté par une PME ou ETI ligérienne membre d'un pôle de compétitivité (Pas de budget > 70% du total) – labélisation obligatoire
- 1 laboratoire maximum et une PME minimum

Catégorie d'entreprise	TPE	PME	ETI / Grandes entreprises	Laboratoires
Taux d'aide maximum (sous réserve de la règlementation européenne)	60%	50%	30%	100% des coûts additionnels éligibles

- Primo innovant : SUB uniquement - Sinon 50% SUB / 50% PTZ
- Projet 1M€ maximum, durée max de 24 mois, retombées économiques court/moyen-terme importantes
- Prochain relevé le 15 septembre 2021

https://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com/fr/?option=com_content&view=article&id=2637:aap-r-d-collaborative-cloture-les-15-avril-et-15-septembre-2021&catid=58

Appels à projets PME MER by Pôle Mer Bretagne Atlantique

Thème : Economie maritime pour une croissance bleue

- Pour PME, ETI et laboratoire de recherche
- Porté par une PME – 3 partenaires minimum ligérien et/ou breton et au moins 2 PME
- Budget projet entre 200k€ et 1M€ (Pas de budget > 70% du total)
- Durée max 24 mois
- Soutien sous forme d'AR uniquement (entre 45 et 65 % du budget globale)
- Prochain relevé le 18 juin 2021

https://www.pole-mer-bretagne-atlantique.com/fr/?option=com_content&view=article&id=2344:aap-pmba&catid=30

Mode d’emploi - Les règles de financement

- Synthèse non-exhaustive des AAPs en cours et en évolution continue!
- Budget du projet
- Capacités financières (fonds propres) & humaines des sociétés
- Description de l’innovation & niveau de TRL
- Un modèle économique réaliste et des retombées justifiées
- L’éco-conditionalité des projets ADEME
- Projets collaboratifs ou non. Les PME prioritairement ciblées
- Choisir le bon Appel à Projets, anticipez et bénéficiez de l’accompagnement ad-hoc PMBA
- Financement des académiques : 40% des couts complets ou 100% des couts marginaux.

Questions / Réponses

Boris TEILLANT

Chargé de missions ATLANPOLE et Pôle Mer Bretagne Atlantique

Questions ? Réponses !

Conclusion

Nicolas BLONDEAU

Directeur Entreprises et innovation - Conseil Régional des Pays de la Loire

Vos Contacts

- Plan de Relance

Frédéric RENAUDEAU - 06 18 18 48 10 – frederic.renaudeau@polemer-ba.com

Sébastien CANN - 06 32 28 89 75 – sebastien.cann@polemer-ba.com

- Contact Local (toute demande) :

Frédéric RAVILLY – 07 85 34 66 28 – frederic.ravilly@polemer-ba.com